



MAIRIE DE CLÈRES

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE DE CLÈRES

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Compte Administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le Compte Administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune de Clères entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

Ce bilan comptable se distingue en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par M. le Percepteur de Montville.

Le Compte Administratif 2021 a été approuvé le 7 Avril 2022 par le Conseil Municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture des bureaux et disponible sur le site de la mairie.

Le Compte Administratif 2021 de la Commune de Clères se présente de la manière suivante :

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – Les dépenses :

Elles sont constituées par les dépenses d'entretien et de consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts, les salaires du personnel communal et les indemnités des élus.

En 2021, les dépenses réelles étaient de **1 168 434.96 €** (opérations d'ordre incluses).

Détail ci-dessous :

CHAPITRE – Fonctionnement	Dépenses	Compte Administratif 2020	Compte Administratif 2021
011 – Charges à caractère général		340 374.79	386 751.34
012 – Charges de personnel		514 654.39	523 424.49
014 – Atténuations de produits		62 651.00	62 651.00
65 – Autres charges de gestion courante		118 381.33	154 391.72
66 – Charges financières		8 873.03	8 543.90
67 – Charges exceptionnelles		932.08	311.51
042 – Opérations d'ordre		35 026.00	32 361.00
	TOTAUX	1 080 892.62	1 168 434.96

B – Les recettes :

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des prestations fournies à la population (cantine, garderie centre de loisirs, locations de salles...), des dotations versées par l'Etat et diverses subventions.

En 2021, la Commune de Clères a perçu **1 795 183.99 €** de recettes réelles de fonctionnement.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE – Recettes Fonctionnement	Compte Administratif 2020	Compte Administratif 2021
013 – Atténuation de charges	19 617.32	9 074.18
70 – Produits des services	74 543.87	112 779.29
73 – Impôts et taxes	537 848.20	585 288.50
74 – Dotations et participations	639 447.14	596 458.53
75 – Autres produits de gestion courante	39 794.84	84 346.40
76 – Produits financiers	0.29	0.29
77 – Produits exceptionnels	6 633.99	4 412.45
042 – Opérations d'ordre entre sections	0	0
002 – Résultat antérieur reporté	404 680.32	402 824.35
TOTAUX	1 722 565.97	1 795 183.99

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – Les dépenses :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **1 301 426.02 €** en 2021 :

- Aménagement de l'ancien presbytère en tiers-lieu.
- Aménagement de la RD6 et RD 155.
- Restauration du retable de la chapelle du Tôt.
- Commercialisation du lotissement Le Clos St Sauveur (budget annexe).

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE – Dépenses Investissement	Compte Administratif 2020	Compte Administratif 2021
20 – Immobilisations incorporelles	13 432.60	16 082.76
204 – Subventions équipement versées	5 029.45	4 781.57
21 – Immobilisations corporelles	65 605.24	153 383.30
22 – Immobilisations reçues en affectation	0	0
23 – Immobilisations en cours	114 275.79	408 897.61
2313-2315-238 opérations d'équipement	1 336 704.44	450 680.05
10 Dotations Fonds divers Réserves	1 351.21	3 112.00
13 – Subventions d'investissement	0	0
16 – Remboursement d'emprunts	122 248.06	115 967.77
26 – Participations et créances rattachées	0	0
27 – Autres immobilisations financières	115 690.00	0
040 – Opérations d'ordre entre sections	0	0
041 – Opérations patrimoniales	22 694.30	148 520.96
TOTAUX	1 797 031.09	1 301 426.02

B - Les recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à **1 505 972.37 €** en 2021. Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE – Recettes Investissement	Compte Administratif 2020	Compte Administratif 2021
13 – Subventions d'investissement	627 115.58	552 930.69
16 – Emprunt	352 200.00	0
10 – Dotations Fonds divers Réserves	93 457.12	272 441.72
1068 – Dotations Fonds divers Réserves	0	238 849.00
165 – Dépôts et cautionnement reçus	1 507.48	2 030.00
21 – Immobilisations corporelles	0	0
23 – Immobilisations en cours	0.02	0
27 – Autres immobilisations financières	0	258 839.00
45 – Opérations pour compte de tiers	0	0
040 – Opérations d'ordre entre sections	35 026.00	32 361.00
041 – Opérations patrimoniales	22 694.30	148 520.96
TOTAUX	1 132 000.50	1 505 972.37

Ce compte administratif 2021, validé par Monsieur le Trésorier de Montville, traduit la réalité des dépenses de la Commune de Clères.

Il vient constater le respect des engagements de dépenses, la transparence de notre gestion. Il permet aussi de dégager une marge d'autofinancement qui nous permet de continuer à investir pour l'avenir et la modernisation de notre Commune.

Fait à Clères, le 29 Avril 2022.

Le Maire,
Nathalie THIERRY

